

Sécurité Routière - Communication de M. l'Adjoint RÉGNIER

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous passons maintenant à quelques questions diverses qu'on appelle interpellations, j'ai dit ce que j'en pensais précédemment, je n'y reviens pas. Au préalable, Bernard RÉGNIER aurait une communication à nous faire concernant la cellule de sécurité routière et l'action qu'elle pense mener.

M. RÉGNIER : Dans le cadre du contrat État - Ville qu'on a tous voté le 26 mars, la cellule sécurité routière s'est engagée dans une grande campagne de sensibilisation jusqu'aux vacances. Vous avez lu dans la presse qu'en liaison avec la Préfecture nous menons des actions dans les discothèques, qui consistent entre autres à essayer d'obtenir que dans les groupes un jeune ne boive pas. Je crois que dans l'ensemble les directeurs des discothèques se sont associés à cette action qui va durer plusieurs semaines ; dix mille tracts seront distribués à cet effet aux jeunes.

Je vous rappellerai aussi le colloque que nous organisons à Micropolis le 30 mai. Là aussi on a associé beaucoup de monde et je vous invite à y participer.

Je terminerai avec la chaîne des jeunes piétons qui a été lancée par le CBJ. Il y a une bonne sensibilisation, dix mille tracts ont été distribués, de nombreuses classes se sont déjà engagées à participer. Les parents d'élèves ont repris l'opération et de leur côté mobilisent, les autos-écoles se sont associées, la police, la gendarmerie, les pompiers, le SAMU et c'est pour cela que je vous invite Chers Collègues car la chaîne piétons ce n'est pas uniquement pour les jeunes et j'espère que les élus seront nombreux à s'inscrire dans cette opération...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : En culotte courte !

M. RÉGNIER : Oui : Je vous invite donc à nous rejoindre le mercredi 23 mai. Le rassemblement a lieu à partir de 14 heures, la chaîne démarrera à 14 heures 30 précises et durera à peu près une heure. Je pense que les médias vont couvrir largement cet événement. Il y aura à cette occasion diverses opérations menées parallèlement sur la ville. Les jeunes arriveront donc à la Préfecture où ils seront reçus par M. le Préfet et le Député-Maire.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Rendez-vous donc le 23 mai à 14 heures 30 pour ceux d'entre vous qui veulent se joindre à cette belle initiative.

Dont acte.